



Véloroc Gréasque

Activité VTT enfants dès 8 ans

Activité VTT adultes

Activité route



Toutes les infos : www.velorocgreasque.fr



Ecole VTT

Entraînements par groupes d'âges et de niveau 2 fois par semaine

Au départ du complexe sportif (stade de Gréasque) – Accueil à partir de 14h

- le mercredi de 14h30 à 16h30
- le samedi 14h30 à 17h30 (été) et 14h30 à 16h30 (hiver)

Vélos propres et en bon état de fonctionnement exigés

Stages VTT pendant les vacances d'octobre et avril

Encadrement

- **bénévoles titulaires du brevet fédéral entraîneurs jeunes**
- **interventions d'un moniteur diplômé d'état**

Adhésion

Elle est annuelle et comprend :

- La cotisation club : 40 €
- L'affiliation à la FFC
 - Jeunes : 51 €
 - Adultes 46 €

Paiement en plusieurs fois possible

Partenaire

Carte "Collégien de Provence"

E-Pass jeunes lycéens

Contacts

Véloroc Gréasque

Complexe sportif - Avenue du 8 mai 1945 13850, Gréasque

Téléphone club : 06 52 76 46 81

mail : velorocgreasque@gmail.com

Ecole VTT

Patrick CIPRESSO : 06 20 34 10 63

Franck YEGAVIAN: 06 24 88 10 52

VTT Adultes

Olivier MIRAL : 06 13 58 99 10

Christophe SUZOR : 06 23 08 65 54

Françoise SCHMERBER : 06 16 55 44 94

Route

Nadine et José PAREDES : 06 15 68 09 19

Reprise des entraînements mercredi 11 septembre 2019

Essai gratuit tout le mois de septembre

**Préinscription obligatoire sur le site internet (rubrique adhésion)
pour toute participation à l'école VTT y compris la période d'essai**

Modalités d'inscription au verso

Pré inscription obligatoire sur le site internet via le formulaire adhésion avant toute participation à un entraînement du club

Nouvel adhérent

- Documents à fournir pour l'inscription définitive
 - Licence FFC complétée et signée qui sera adressée par mail
 - Certificat médical obligatoire
 - Chèque à l'ordre du véloroc Gréasque
 - Participation "Collégiens de Provence et E-Pass Jeunes " :
 - le n° figurant sur la carte est indispensable
- **Dossier à déposer complet** au club lors des permanences :
 - samedi 28 septembre, 5 et 12 octobre après l'entraînement

Ancien adhérent

A compter du 4 novembre

- Documents à fournir pour l'inscription définitive
 - Licence FFC complétée qui sera adressée par mail
 - Certificat médical obligatoire pour tous
 - Chèque à l'ordre du véloroc Gréasque
 - Participation "Collégiens de Provence et E-Pass Jeunes " :
 - le n° figurant sur la carte est indispensable
- **Dossier à déposer complet** au club avant le 30 novembre :
 - permanences après l'entraînement samedi 16, 23 et 30 novembre

Toute adhésion au club vaut acceptation du règlement intérieur